

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL889

présenté par

M. Balanant, rapporteur, M. Pradal, rapporteur et M. Terlier, rapporteur

ARTICLE 4

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« un but d' »,

le mot :

« une ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.